

# ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations

- p. 14 **La vidéoprotection gagne du terrain**
- p. 23 **Un nouveau lotissement dans le quartier Carpeaux**
- p. 26 **Un vidéo mapping sur le château Dampierre**



**Anzin,  
ville active et sportive** p. 18

# SOMMAIRE



## 03 ÉDITO

## 04 TEMPS FORTS

## 06 EN BREF

## 11 L'INTERVIEW

- Cathy Ducrocq

## 12 EN IMAGES

- Quali'Fourchette

## 13 VIE ANZINOISE

- Hommage à Michel Bernard
- Vidéoprotection
- Police municipale
- Ville internet
- Conseil citoyen
- Rendez-vous des tout-petits
- Budget participatif

## 18 DOSSIER

- Anzin, ville active et sportive

## 22 CADRE DE VIE

- Travaux en cours
- Nouveau lotissement

## 24 VIE PRATIQUE

- Inscriptions dans les écoles

## 25 VIE ASSOCIATIVE

- Subventions aux asso

## 26 VIE CULTURELLE

- Jardinades
- Coups de cœur médiathèque

## 27 TRIBUNES



Pierre-Michel  
**BERNARD**  
Maire d'Anzin

## Notre politique sportive a été récompensée

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Le dossier de ce magazine est consacré à nos actions en faveur de l'activité physique et sportive. De nombreux **équipements sportifs** sont mis à votre disposition et, grâce à un partenariat fort avec les associations, des **événements sportifs** importants sont organisés tout au long de l'année.

Nos services municipaux vous proposent également de nombreuses activités, pour les petits comme pour les plus grands.

Grâce à notre politique dans ce domaine, nous avons été récompensés par l'obtention du **label Ville Active et Sportive 2** lauriers. Un grand bravo à nos services qui ont travaillé pour l'obtention de cette récompense, et un grand merci à tous nos bénévoles et sportifs qui y ont fortement contribué.

Cette année 2019 est aussi marquée par l'**obtention de 5 @ au label Villes Internets**. Cela récompense les efforts des équipes municipales pour proposer de plus en plus de services numériques visant à vous faciliter la vie. Cela ne récompense pas la qualité du réseau, ni le déploiement de la fibre optique qui ne dépend pas de la ville !

### De nouveaux investissements

Pour le **budget participatif 2019**, 28 projets ont été réceptionnés ; les 14 projets retenus vous seront présentés le 7 juin. Puis ce sera le moment du vote, jusqu'au 14 septembre, soit via l'appli Le Vote, soit par bulletin papier à déposer en mairie ou dans les structures de proximité.

**Plus de 150 000€** seront consacrés à la **vidéo-protection** cette année, ce qui nous permettra de disposer d'environ 60 caméras et de protéger 5 nouveaux sites. Le centre de surveillance urbain sera également renforcé afin d'améliorer encore l'efficacité de cet outil sécuritaire, qui vient com-

pléter le reste des dispositifs (citoyens vigilants, ASVP, police municipale...) mis en place sur la commune, sous la responsabilité d'un nouveau chef de la Police municipale, M. Philippe Gouget.

### Un vidéo mapping à l'occasion des Jardinades !

Les beaux jours arrivent et annoncent, comme chaque année, les nombreuses animations municipales. La 1<sup>ère</sup> d'entre elles sera les **Jardinades**, les 18 et 19 mai dans le Parc Dampierre, où je vous attends encore très nombreux pour profiter des différentes animations et vous rendre compte du savoir-faire de nos équipes des espaces verts. Le samedi soir, pour la 1<sup>ère</sup> fois et avec l'aide de la CAVM, vous pourrez assister à un mapping sur le château Dampierre, un superbe spectacle à ne pas manquer !

Le 24 mai, la **Fête des voisins** animera les différents quartiers de la ville.

Le 21 juin, vous êtes tous conviés à la **Fête de la Musique** dans le parc Dampierre pour un grand moment de convivialité autour d'un repas préparé par la municipalité avec l'aide de plusieurs associations.

Enfin, le 30 juin, nous vous attendons encore nombreux pour notre **carnaval**, pour lequel nos habitants s'investissent de plus en plus. Avec le matin, la **braderie** organisée par l'Union du Commerce Anzinois.

Je ne peux terminer cet édito sans une pensée pour mon père Michel Bernard, décédé le 14 février. Il s'est investi pour sa ville pendant de nombreuses années en tant qu'élu, après sa brillante carrière sportive durant laquelle il a porté haut les couleurs de sa ville, de sa région, de la France dans les 4 coins du monde.

Je tiens ici à remercier chaleureusement les 2000 personnes qui sont venues lui rendre un dernier hommage lors de ses obsèques.

Anzinoisement vôtre.

Venez découvrir  
les projets du Budget  
participatif 2019  
le 7 juin à 18h30  
à la médiathèque !

 Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)



■ 1<sup>er</sup> décembre 2018  
Remise du chèque du Comité téléthon d'Anzin à l'AFM Téléthon



■ 13 janvier  
Cross Michel Bernard



■ 16 janvier  
Cérémonie des vœux à la population

4



■ 19 janvier  
La Nuit de la lecture à la médiathèque



■ 21 janvier  
Lancement des clubs Coup de pouce CLEM



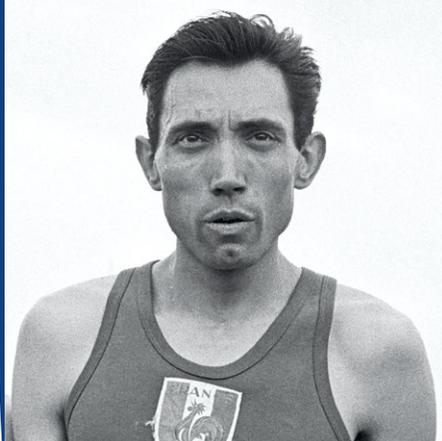
■ 26 janvier  
Le Médecin malgré lui au théâtre, par la Cie Souffleurs d'art



■ 1<sup>er</sup> février  
Remise du label Villes prudentes



Vous l'avez  
AIMÉE !



[www.facebook.com/villeanzin](http://www.facebook.com/villeanzin)

### Hommage à Michel Bernard

Vous avez été très nombreux à témoigner de votre douleur et de votre affection pour Michel Bernard, à l'occasion de son décès survenu en février. « Un grand sportif », « un grand champion », « un grand homme »... les témoignages de sympathie ont afflué de toute la France sur notre page Facebook et nous vous en remercions.



Flashez  
moi !

Notre page Facebook a dépassé les **5000 abonnés**. Si vous n'en faites pas encore partie, rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !



■ 15 février

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants dans la commune



■ 5 mars

Crêpes Party interquartiers



■ 8 mars

Kamini au LALP en marge du Festival Nord de Rire



■ 20 mars

Vernissage de l'exposition de l'école municipale d'Arts plastiques

## Fête des voisins

### Et vous, que faites-vous le 24 mai ?



Cette année, la Fête des voisins aura lieu le vendredi 24 mai. Les habitants sont invités à organiser une fête entre voisins dans leur rue, sur une place de leur quartier ou encore un espace vert à proximité de chez eux.

Apéritifs dinatoires, repas assis, ateliers, bals de rue... plusieurs formats sont possibles !

A cette occasion, du matériel peut être mis à votre disposition (tables, chaises, affiches, nappes...). De plus, plusieurs bailleurs soutiendront les fêtes organisées par leurs locataires.

Enfin, le dispositif « Anzin Start'Up » peut vous permettre de bénéficier pour votre projet d'une aide à hauteur de 1500 € (1200 € pour les associations), sous certaines conditions (retrouvez les critères sur notre site internet : <http://www.anzin.fr/ma-mairie/vie-locale/anzin-start-up.html>, ou auprès du service Cohésion sociale).

▪ **Tous les habitants** qui souhaitent organiser ou participer à une fête sont invités à se rapprocher du service Cohésion sociale au 06.80.06.07.98.

## Événement Fête de la Musique

Cette année, c'est le parc Dampierre qui accueillera la Fête de la musique, le vendredi 21 juin.  
Un décor idéal et 2 spectacles au programme :

- à 20h : Quentin Goncalves chante Grégory Lemarchal ;
- à 20h45 : Cover Goldman.

▪ **Entrée gratuite**

## Aînés

### Un nouveau trésorier pour le Club des anciens



Après l'élection d'une nouvelle présidente cet été en la personne de Janine Quennesson, c'est un nouveau trésorier qui a été nommé au sein du comité en novembre dernier : M. Daniel Vander Brecht. Pour rappel, en plus des sorties organisées tout au long de l'année, le club se réunit tous les mardis et jeudis après-midi, en centre-ville et à la Bleuse Borne.

▪ **Envie de rejoindre le club ?**

N'hésitez pas à contacter le 03.27.41.48.38.

Anzin - parc du château Dampierre  
21 juin 2019 à partir de 20h

# Fête de la Musique

Quentin Goncalves  
chante Grégory Lemarchal

Cover Goldman

www.ville-anzin.fr

Entrée gratuite

## Plan canicule

**Les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap peuvent se faire recenser sur le registre communal**

Difficile de savoir à l'avance ce que nous réserve l'été. Parfois la canicule s'installe, et dans ce cas les communes doivent aider les personnes les plus fragiles. C'est pourquoi le Centre communal d'action sociale tient un registre des personnes vulnérables afin de savoir rapidement auprès de qui intervenir. Ce recensement permet à chaque personne inscrite d'être contactée quotidiennement, en cas d'épisode caniculaire, par les agents du CCAS, afin qu'ils s'assurent que toutes les dispositions ont été prises pour supporter au mieux l'épisode de fortes chaleurs. L'inscription se fait dès à présent auprès du CCAS.

▪ **Pour tout renseignement, contactez le 03.27.28.21.06.**



## Thé dansant du printemps

**Vous avez jusqu'au 3 mai pour vous inscrire**

Pour fêter l'arrivée du printemps, la municipalité et le CCAS organisent un thé dansant le mercredi 15 mai, à partir de 14h à la salle des fêtes. Cette année, l'orchestre Jérôme Dhainaut Orchestra assurera l'animation avec Michel Pruvot. Vous pourrez aussi redécouvrir les plus grands chanteurs français et internationaux, grâce à la revue « Légendes » : 7 artistes dans un superbe show chanté en direct, rendant un vibrant hommage aux interprètes qui ont révolutionné la musique de ces dernières décennies (Mike Brant, France Gall, Gilbert Bécaud, Johnny Halliday, Edith Piaf et bien d'autres...)

Toute personne domiciliée à Anzin, ayant 65 ans et plus (ou 60 ans pour les femmes seules), est invitée à y participer gratuitement (pour un couple, si une seule personne a 65 ans, l'autre participe automatiquement).

Attention, le nombre de places étant limité, vous devez réserver au plus vite, et ce jusqu'au mercredi 3 mai. Les inscriptions se font en mairie d'Anzin, au bureau du CCAS.

▪ **Pour tout renseignement, contactez le 03.27.28.21.06.**

## Cohésion sociale

**Le service a déménagé**

Depuis fin février, le service Cohésion sociale est installé au 20, rue des Martyrs. Pour rappel, ce service, sous délégation de Bruno Levant, est composé de :

- Farida Nourine et Ludovic Dherbomez, médiateurs sociaux ;
- Laetitia Colette, médiatrice santé ;
- Isabelle Munoz, médiatrice scolaire ;
- Sylvie Rogez, chargée de mission santé et réussite éducative ;
- Julie Garbez, responsable du service.

▪ **Le service reste joignable au 03.27.28.21.50.**

## Banquets d'automne

**Les inscriptions débuteront le 5 juin**



Offerts par la municipalité, les traditionnels banquets d'automne se dérouleront cette année les dimanches 22 septembre et 6 octobre 2019. Pour en bénéficier, il suffit d'avoir au moins 65 ans dans l'année, ou 60 ans pour les femmes seules. Pour les couples, ces mêmes conditions sont à remplir par seulement l'un des conjoints. Les adultes handicapés doivent être titulaires de la carte d'invalidité à 80% minimum, et être à la charge de leurs parents, si ces derniers remplissent les conditions requises pour assister au banquet.

Pour vous inscrire, présentez-vous au CCAS (en mairie), muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité, tous les jours du 5 juin au 6 septembre dernier délai pour le 1<sup>er</sup> banquet, et jusqu'au 20 septembre dernier délai pour le 2<sup>e</sup> banquet.

Pour chacun des banquets, la ville met en place des moyens de transport. Pour en bénéficier, n'oubliez pas d'en faire la demande à l'inscription ! Les repas peuvent vous être livrés à domicile le lendemain des banquets, sous certaines conditions.

▪ **Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 03.27.28.21.06.**

## Noces d'Or 2019

### Inscrivez-vous à la cérémonie du 8 septembre



La cérémonie organisée en l'honneur des couples fêtant leurs noces de Platine, de Palissandre, de Diamant ou d'Or se déroulera le dimanche 8 septembre, à 10h30, à la salle des fêtes d'Anzin.

Les inscriptions sont prises en mairie par Brigitte Druesne, du service Etat civil, sur présentation du livret de famille, dès à présent et jusqu'au 30 juin, dernier délai. Aucune inscription ne sera prise après cette date.

Les invitations personnelles seront adressées aux intéressés dans le courant du mois de juillet.

Rappelons que cette cérémonie concerne les couples qui se sont mariés :

- en 1949 (noces de Platine – 70 ans) ;
- en 1954 (noces de Palissandre – 65 ans) ;
- en 1959 (noces de Diamant – 60 ans) ;
- en 1969 (noces d'Or – 50 ans).

▪ **Contact :** 03.27.28.21.00

## Classes transplantées

### 160 élèves sont partis en classes de neige

Comme chaque année, les élèves de CM2 des établissements scolaires de la ville sont partis en Savoie, direction Valmeinier, du 25 janvier au 2 février pour les écoles De Gaulle et Jaurès, puis du 22 au 31 mars pour les écoles Gilliard et Carpeaux. Au programme de leur semaine : du ski, des temps de classe, mais aussi des sorties en raquette, de la patinoire, de la cani-randonnée, des visites, de la nivologie (étude de la neige)... Des journées bien remplies pour ces jeunes qui ont pu découvrir les joies des sports d'hiver, encadrés par leurs enseignants et de nombreux animateurs. Et des parents ravis de retrouver leurs enfants après cette semaine qui ne leur aura coûté que 64€ (le reste étant pris en charge par la municipalité).



## Citoyenneté

### Les élections européennes approchent

Le dimanche 26 mai, vous serez appelés à voter pour les députés qui représenteront la France au Parlement européen. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Les personnes inscrites sur les listes électorales recevront leur carte électorale à leur domicile.

▪ **Pour tout renseignement**, n'hésitez pas à contacter le service Elections au 03.27.28.21.00



## Service Emploi

### Un partenariat plus que positif avec Pôle Emploi !

Comme nous vous en faisons part dans l'Anzin'Mag n°7 (automne 2018), le service Emploi de la ville a entamé en septembre une nouvelle collaboration avec Pôle Emploi. Le principe : réunir collectivement des chercheurs d'emploi et identifier les freins les empêchant de trouver un travail, afin de leur proposer un accompagnement adap-



té et personnalisé si besoin. Après plusieurs semaines de collaboration, voici l'heure d'un 1<sup>er</sup> bilan. Sur les 57 personnes ayant participé à la réunion du 25 septembre :

- 25 ont participé aux 3 ateliers mis en place (formation, techniques de recherche d'emploi et mobilité) ;
- 28 ont bénéficié d'un suivi individuel ;
- 10 ont retrouvé un emploi ;
- 10 ont trouvé une formation qualifiante ;
- 31 bénéficient toujours d'un suivi et d'un accompagnement adapté.

Cette action a permis de coconstruire un partenariat très dynamique entre le service emploi et Pôle Emploi afin d'apporter aux Anzinois des solutions les mieux adaptées à leurs besoins.

D'autres actions seront programmées dans l'année.

▪ **Pour tout renseignement**, contactez le service Emploi au 03.27.28.21.10.

## Vivre ensemble

### Comité de quartier cherche habitants souhaitant s'investir



Le président du Comité de quartier Est ne pouvant plus exercer ses fonctions, c'est son vice-président Frédéric Thellier qui assure l'intérim. Dans l'attente d'élections futures, qui seront organisées prochainement, l'association recherche de nouveaux habitants désirant s'impliquer dans la vie de leur quartier. Rappelons qu'un Comité de quartier permet aux habitants de se rassembler pour évoquer les aspects positifs et négatifs du quartier, mettre en place des projets pour améliorer le cadre de vie, renforcer les liens entre habitants. C'est un relais avec la municipalité. Le Comité de quartier est également représenté au sein du Conseil Citoyen qui a pour objet de favoriser l'expression et la participation des habitants des quartiers prioritaires.

▪ **Pour rejoindre le comité de quartier Est**, n'hésitez pas à contacter Frédéric Thellier au 06.26.14.49.93.

Pour savoir de quel Comité de quartier vous dépendez et comment le rejoindre, rendez-vous sur le site de la ville : [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr) (rubrique « Ma mairie et moi »).

## Fête Nationale Patrick Sébastien sera à Anzin le 14 juillet !

Cette année, on prévoit du rire, de la musique, de la danse et surtout une grande fête sur la place Roger Salengro. Après Kendji Girac, Gilbert Montagné, Amir et Christophe Willem, ce sera au tour de Patrick Sébastien de fouler la scène d'Anzin pour un concert gratuit.

Un grand moment en perspective !



## CCAS

### Nadine Cornu est partie en retraite

Le 14 janvier dernier, après 35 années de service au sein du Centre communal d'action sociale, Nadine Cornu a fait valoir ses droits à la retraite. Recrutée en 1983, elle a exercé différentes missions au sein de la structure et a été responsable du service d'Aide ménagère jusque 2009. Elle s'est ensuite consacrée à l'accompagnement individuel des personnes âgées. Souhaitons-lui désormais de profiter pleinement de sa retraite !



## Culture

### Conservatoire et école municipale d'Arts plastiques : gratuité maintenue et priorité donnée aux Anzinois



Les tarifs du Conservatoire ont été votés lors du dernier Conseil municipal. Ils ont changé, mais pour les extérieurs uniquement. En effet, notre Conservatoire accueille actuellement 47% d'élèves extérieurs à la commune, en raison de la qualité de l'enseignement, mais aussi d'un tarif très attractif. La volonté municipale a donc été d'harmoniser avec ce qui se fait ailleurs : la nouvelle grille de tarifs inclut désormais 3 tranches suivant le quotient familial, pour ne pas pénaliser les familles les plus modestes. Les Anzinois continuent de leur côté à bénéficier de la gratuité des cours (et de la location d'un instrument à 55€ par an) pour le Conservatoire, comme pour l'école municipale d'Arts plastiques. Pour la rentrée prochaine, les Anzinois seront à nouveau prioritaires sur les inscriptions. En effet, pour bénéficier de cours de musique ou d'arts plastiques, ces derniers auront la possibilité de s'inscrire dès le 17 juin, et jusqu'au 14 septembre. Les nouveaux inscrits extérieurs profiteront des places restant libres à partir de cette date.



Avant



Après

## Logement

### La ville d'Anzin agit contre les maisons abandonnées et favorise leur recyclage

✦ Pour lutter contre l'abandon et la vacance des logements, la ville d'Anzin engage depuis plusieurs années des procédures d'état d'abandon manifeste, qui, à terme, avec l'aide d'un opérateur habilité, permettent le recyclage de maisons nuisant à l'environnement et à leur voisinage. C'est dans ce cadre que la SIGH a récemment accompagné la ville et réhabilité complètement 3 maisons (rénovées du sol au plafond), créant ainsi une offre de logement.

## Commande publique

### La ville accompagne les petites entreprises dans le passage au 100% numérique



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, les acheteurs publics ont l'obligation réglementaire de dématérialiser les procédures de passation des achats pour tout contrat excédant 25 000€ HT (incluant les modifications éventuellement apportées à ces contrats). L'ensemble des données est donc désormais accessible à tous gratuitement sur une plateforme de dématérialisation, appelée « profil d'acheteur » dans le jargon juridique. Cette obligation de portée nationale s'inscrit dans le cadre du plan de transformation numérique adopté en décembre 2017, qui a notamment pour ambition la simplification et la transparence de l'achat public. Malgré tout, il va sans dire que la dématérialisation constitue une mini-révolution pour les acheteurs publics mais aussi pour les entreprises, particulièrement les plus petites, qui ont parfois des difficultés à rompre avec les usages ou à se familiariser avec les nouvelles technologies.

C'est pourquoi, si vous souhaitez en savoir plus sur le sujet ou même comment soumissionner à un marché dématérialisé, n'hésitez pas à contacter le service Marchés publics.

▪ **Contact :** 03.27.28.21.28.

## Cadre de vie

### Et si vous aussi vous participiez au Concours des maisons fleuries ?

✦ Fleurissez votre balcon, votre entrée de maison, votre jardin ou tout espace privé visible depuis la rue et participez au concours ! Le jury récompense chaque année la qualité esthétique, l'harmonie, l'originalité et la modernité de vos espaces fleuris.

Les inscriptions sont ouvertes du 2 au 31 mai : des bulletins sont disponibles à l'accueil de la mairie, à l'accueil des services techniques (2<sup>e</sup> étage), ou téléchargeables sur le site de la ville ([www.ville-anzin.fr](http://www.ville-anzin.fr)).

Les personnes susceptibles de concourir pour les jardins collectifs recevront quant à elles leur bulletin d'inscription par courrier.

Sachez que le jury passe en général début juillet, ce qui vous laisse le temps de soigner vos jardins, jardinières et parterres. Lors de la remise des prix, tous les participants repartent avec des bons d'achat valables chez les commerçants de la ville.

▪ **Pour tout renseignement,** n'hésitez pas à contacter Stéphanie Rogez au 03.27.28.21.27.



## Enseignement

## Parce qu'on a tous droit à une nouvelle chance

Rencontre avec Cathy Ducrocq, qui dirige l'école de la 2<sup>e</sup> chance Grand Hainaut, sur les sites de Fourmies, Maubeuge et Anzin. Une directrice pas comme les autres pour une école pas comme les autres.



Cathy Ducrocq

“ Il est important d'avoir un regard bienveillant sur ces jeunes que l'on qualifie de « décrocheurs » ”

### Comment êtes-vous devenue directrice de l'école de la 2<sup>e</sup> chance ?

J'ai toujours rêvé d'être directrice d'école, comme l'était une partie de ma famille avant moi. J'ai donc démarré ma carrière comme institutrice. Puis l'envie de découvrir m'a poussée à beaucoup voyager. A mon retour, j'ai occupé divers postes dans les assurances, le tourisme, l'événementiel, la communication... En 1999, la crise de la quarantaine aidant, je me suis inscrite dans un Master en gestion des ressources humaines à Valenciennes. Cette formation n'a fait que confirmer mon intérêt pour l'accompagnement des personnes. Un intérêt que j'ai pu mettre à profit au sein de la Chambre de commerce, où j'ai travaillé dans l'insertion professionnelle. En 2007, j'ai entendu parler de l'École de la 2<sup>e</sup> chance. Séduite par ce dispositif, j'ai travaillé avec la Chambre de commerce sur la possibilité d'ouvrir ce type de structure dans le Valenciennois. C'est en 2010 qu'a ouvert le site d'Anzin, en même temps que celui de Maubeuge, et 7 ans avant celui de Fourmies.

### Quelle est la particularité de cette école ?

C'est que ce n'est pas vraiment une école, justement. Nous accueillons des jeunes de 18 à 25 ans sans qualification, sortis du système scolaire, afin de les aider dans leur insertion sociale et citoyenne, avant même de parler d'insertion professionnelle. Nos experts sociaux les aident à trouver des solutions à toutes les problématiques périphériques qui constituent des freins au quotidien. Parallèlement, nous leur proposons une pédagogie fortement individualisée et orientée sur l'emploi, que l'on décline autour de 4 pôles : les savoirs fondamentaux (math, français, informatique) ; les démarches professionnelles (faire un CV, une lettre de motivation, préparer un entretien, participer aux forums et salons...) ; la socialisation et le développement personnel (à travers des activités sportives, culturelles et citoyennes...) ; et enfin les stages en entreprise, qui représentent un pan important puisque

chaque élève passe 50% de son parcours en stage.

### Combien de jeunes accueillez-vous ?

Nous accompagnons environ 300 jeunes par an sur les 3 sites, dont 150 à Anzin. A raison de 8 promotions par an, les jeunes ne sont pas obligés d'attendre septembre pour s'inscrire, mais peuvent au contraire venir tout au long de l'année : ils ont ainsi plusieurs occasions de « tenter leur chance » !

### Combien de temps dure le suivi d'un jeune, et quelles sont ses perspectives en fin de formation ?

Le parcours dure de 6 à 9 mois, mais nous continuons de les accompagner l'année suivant leur sortie. Il est important de savoir que les jeunes s'engagent réellement lorsqu'ils entrent ici. Ils signent d'ailleurs un contrat rappelant leurs droits et leurs devoirs, et démarrent toujours par une période d'essai de 7 semaines, qui permet à chacun de mesurer sa motivation. C'est sans doute l'une des raisons qui expliquent nos très bons résultats : 60% de nos jeunes sortent avec une formation (CAP, Bac pro, contrats d'apprentissage...) ou un emploi.

Des résultats rendus possibles également grâce à plus de 1500 partenaires (des acteurs locaux comme la mairie d'Anzin, et des entreprises). En effet, notre territoire offre de multiples opportunités et des filières d'excellence, comme le numérique, le ferroviaire, l'automobile... Cette dynamique nous permet, plutôt que d'opérer du placement en masse, de faire vraiment « de la dentelle » en trouvant un débouché adapté à chacun de nos jeunes. Il n'est pas question de les emmener dans des voies sans issue.

### Que diriez-vous pour conclure ?

Il est important d'avoir un regard bienveillant sur ces jeunes que l'on qualifie de « décrocheurs ». C'est une population pleine de richesses, qui a autant de capacités que les autres. Il faut juste savoir leur offrir ce dont ils ont manqué jusqu'à présent : un peu de chance.

## Restauration scolaire

# Et si on mangeait à la cantine ?

La 3<sup>e</sup> édition du festival Quali'Fourchette se déroulait du 25 au 29 mars : les parents ont pu manger à la cantine, visiter les coulisses de la cuisine, participer à un quizz... Tandis que les enfants s'affrontaient dans un concours de cuisine. La ferme de Gaétan et le Bus du chocolat assuraient l'animation en extérieur.



Retrouvez l'ensemble des photos  
en flashant ce QR code  
avec votre smartphone / tablette  
ou sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)

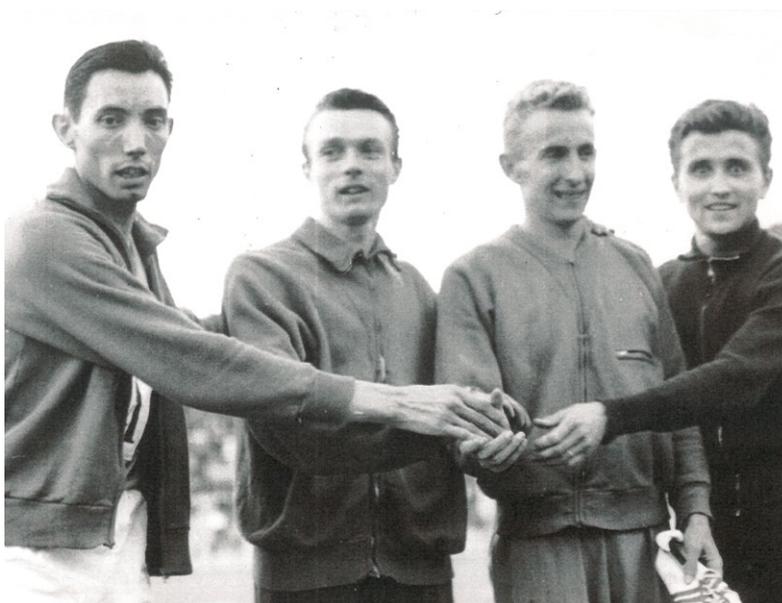


## Hommage

# Michel Bernard : une légende pour l'éternité

**Célèbre figure de l'athlétisme français, il a porté haut les couleurs de la ville durant toute sa carrière sportive. Michel Bernard s'en est allé le 14 février, à l'âge de 87 ans.**

On l'appelait le « Chinois d'Anzin ». C'est Michel Jazy, son rival de toujours et finalement ami, qui l'avait surnommé ainsi, lui trouvant « un petit air asiatique ». C'est à Anzin que sa passion pour la course a débuté, en 1948 : il avait alors 17 ans et était apprenti à l'usine Vallourec. Une usine qu'il ne quittera jamais, malgré ses résultats sportifs et sa notoriété grandissante. « Chaque matin pour gagner sa vie, le dieu du stade revêt son bleu de travail », disait de lui Pierre Desgraupes, journaliste à l'ORTF dans un reportage datant de 1960\*. On y voit une journée de Michel Bernard, contremaître de 6h du matin à 14h à Vallourec, puis commerçant à Anzin de 14h à 17h30, heure à laquelle commençait alors sa « journée » d'athlète dans le bois de Raismes, où il s'entraînait seul. S'accordant tout juste, pour préparer les JO de Rome, « un mois de congés payés et 3 mois sans solde », quand d'autres pouvaient s'entraîner toute l'année.



### Un palmarès hors norme

- **67 sélections** en Équipe de France A
- **Jeux olympiques de 1960** à Rome (7<sup>e</sup> du 1500m et 7<sup>e</sup> du 5000)
- **Jeux olympiques de 1964** à Tokyo (7<sup>e</sup> du 1500)
- Codétenteur du **record du monde** au relais 4 × 1500 m en 1961
- **15 fois Champion régional** de cross-country
- Multiple **champion de France** sur 1500 m, 5000 m, 10 000 m et cross country
- **Détenteur de multiples records** de France

### « La rage de courir »

Son palmarès, son indépendance, sa combativité, son refus de la défaite, ont marqué les esprits et inspiré de nombreux jeunes athlètes. « Je tirais de la force du fait que les petites gens me considéraient comme l'un des leurs, un gars du peuple capable de bouleverser l'aristocratie de la piste », disait-il. Sitôt sa carrière achevée, à 41 ans, Michel Bernard a consacré tout son temps au service de sa discipline, de sa ville et de ses habitants. Ces derniers le lui ont bien rendu, puisque lors de ses obsèques près de 2000 personnes sont venues lui rendre un dernier hommage.

\*« Une vie d'athlète » est disponible sur le site de l'INA : [www.ina.fr/video/CAF91010353](http://www.ina.fr/video/CAF91010353).

Retrouvez l'ensemble de son palmarès ainsi que d'autres photos sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)

13

## De nombreux témoignages...

« Je lis dans l'Equipe, (...) qu'un homme est mort, que l'écrivain Jean Cau avait comparé à "Ignace de Loyola, en coureur" avec "une tête cirreuse sur un corps carcasse". Il s'appelait Michel Bernard, d'Anzin, où il était ouvrier et dont son fils est le maire, il était ce coureur à pied dont les rivalités avec Michel Jazy contaient une histoire d'entêtement de Chtis et une gloire de France, il y a plus de 50 ans. Il est dans l'Equipe, dans la Voix du Nord aussi, évidemment. Et dans l'âme d'un peuple. »  
**Claude Askolovitch**  
 sur France Inter

« C'était une légende, il a bercé ma jeunesse. Puis ce fut mon modèle. Il a lancé le grand meeting, à Liévin, en 1988. Il incarnait bien les gens de cette région, il était travailleur. Il disait toujours : "C'est au pied du mur qu'on voit le maçon". C'était sa façon de dire : arrêtez de baratiner et faites. »  
**Philippe Lamblin**,  
 président de la Ligue des Hauts-de-France, ancien président de la Fédération française d'athlétisme

« Un ami que j'ai connu en 1960 aux Jeux olympiques de Rome. On portait le même maillot, le même respect de l'équipe de France et on s'est découvert, c'était presque mon grand-frère, et puis l'amitié s'est créée et je peux vous dire qu'avec Stablinski on faisait un trio extraordinaire. »  
**Jean Degros**,  
 ancien champion de France de basket-ball

« C'est certain que Michel a joué un rôle majeur. Si j'ai battu des records du monde et des records d'Europe, c'est en partie grâce à lui. Il n'était pas pour rien dans l'affaire, car il était dans la plupart de mes courses et je savais que si je ne voulais pas perdre, il fallait que je mette le paquet. »  
**Michel Jazy**

## Sécurité

# La vidéoprotection gagne du terrain à Anzin

**De nouvelles caméras ont été mises en place, portant à une soixantaine le nombre d'installations sur la ville.**

Depuis plusieurs années, la ville étoffe progressivement son réseau de vidéoprotection. C'est encore le cas en 2019, avec l'installation de nouvelles caméras, pour un investissement de 150 000€. « Nous n'avons cessé de monter en puissance depuis 2015, nos efforts sont de plus en plus conséquents dans ce domaine », explique Pierre-Michel Bernard. En avril, de nouvelles caméras seront installées sur les places Constant Moyaux et De Gaulle. Il s'agit de caméras nouvelle génération équipées chacune de 4 objectifs et d'un dôme intelligent, permettant de zoomer en cas de besoin. Bientôt,



Dernièrement, le maillage de vidéoprotection a permis d'interpeller les auteurs présumés de l'incendie criminel de plusieurs voitures sur la place Constant Moyaux.

les abords du stade Gilliard seront couverts et, selon l'avancement des travaux, la Cité du mont de la Veine, ainsi que le gymnase de la Bleuse Borne et ses alentours. « De plus, nous avons toujours 2 caméras mobiles (et bientôt 3), que nous déplaçons au gré des incivilités constatées », renchérit M. le Maire. D'abord installées au pied des colonnes enterrées pour lutter contre les dépôts sauvages, l'une d'elle a pris place pour quelque temps dans la cour Capliez. L'autre se déplace de façon temporaire dans les lieux critiques. Qui plus est, le CSU actif (Centre de supervision urbain) se met progressivement en place : 2 agents sont désormais accrédités pour visionner les images en direct, et permettre une plus grande réactivité en cas de souci.

### Un outil parmi d'autres

« Nous sommes conscients que la vidéoprotection ne constitue pas la solution miracle à tous les problèmes de sécurité. C'est néanmoins un outil fortement dissuasif, et une aide à la résolution des affaires de délinquance, explique M. le Maire. C'est aussi un outil complémentaire à tout ce que nous mettons en place sur la commune : présence d'agents sur le terrain (Police municipale, ASVP, médiateurs sociaux...), caméras individuelles pour les policiers municipaux, Participation citoyenne, CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance)... »

## Sécurité

# Après 33 ans de police nationale, Philippe Gouget intègre notre police municipale

**Le nouveau chef de la police municipale d'Anzin sera dans quelques mois à la tête de la police pluri-communale, qui regroupera les polices municipales de Raismes, Beuvrages, Petite-Forêt et Anzin.**

Après une enfance passée à Anzin, Philippe Gouget entre dans la police nationale en 1986. Après 7 ans d'exercice en région parisienne, il rejoint en 1993 la BAC de Roubaix (brigade anti-criminalité). C'est dans l'exercice de ses fonctions que 3 ans plus tard, il se retrouve avec un collègue confronté au fameux gang de Roubaix, qui à l'époque semait la terreur dans la région lilloise. Tous deux essuient des tirs à l'arme de guerre : son collègue sera blessé ; Philippe, lui, en sortira indemne. Indemne mais marqué... Cet épisode lui vaut une mutation immédiate et exceptionnelle à la BAC de Valenciennes, plus proche de son domicile, et plus calme. Trop calme pour lui peut-être... Alors il devient enquêteur à la Sureté Urbaine, il intègre le groupe de voie publique, puis la brigade criminelle, et la brigade des stupés. Il travaillera aussi dans les violences conjugales, avant de devenir chef de division, responsable des polices de Raismes et Anzin. « C'est là que j'ai été amené à travailler conjointement avec les maires d'Anzin, Petite-Forêt, Raismes et Beuvrages. Et tout naturellement, quand s'est esquissée la création d'une police municipale pluri-communale, j'ai postulé, avec le sentiment, à 53 ans, du devoir accompli dans la police nationale. » Un



La police pluri-communale regroupera les 17 policiers municipaux des 4 villes.

nouveau challenge, donc, puisque tout est à mettre en place. « Nous travaillons avec un cabinet spécialisé qui va écouter les agents et étudier toutes les possibilités de regroupement possibles. Tout reste à définir : l'organisation, les horaires, les modalités d'intervention... » Avec pour seul objectif : « regrouper les moyens pour être davantage présents auprès des administrés des 4 communes concernées ».

## Numérique

# Anzin, ville internet @@@@

**Fin janvier à Paris, la ville a reçu le précieux label, qui récompense son excellence et son exemplarité en matière de services numériques.**

Dans une société qui se numérise et se dématérialise de plus en plus, avec un nombre croissant de démarches à faire en ligne, il est important d'accompagner les habitants, pour ne pas créer un nouveau type d'exclusion et lutter contre la fracture numérique.

« Le but de ce label est de reconnaître les villes et les territoires promoteurs de l'Internet citoyen, qui fournissent des services numériques locaux, qui facilitent la vie des habitants, dans l'intérêt général, explique M. le Maire. C'est une belle récompense de l'implication et des efforts de tous les services de la ville pour proposer de plus en plus de services numériques à nos concitoyens. »

### **Inclusion numérique, proximité et démocratie participative**

3 grands axes ont permis à Anzin de se distinguer.

Tout d'abord, la ville a pu mettre en avant sa lutte contre la fracture numérique grâce à Anzin'Clic, un accompagnement novateur des Anzinois dans les usages du numérique, que la ville propose et développe depuis 2017 (cf. encadré).

Ensuite, la proximité de la commune avec ses administrés, via notamment son nouveau site internet ([www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)), mais aussi l'application « Anzin ma ville », qui permet aux Anzinois de recevoir des informations sur les travaux, les marchés déplacés ou annulés, les fermetures exceptionnelles de la mairie, les manifestations, les menus de la can-

tine... En cas de problème (de voirie, d'éclairage public, de propreté urbaine...), les usagers peuvent aussi en avvertir plus facilement les services de la ville grâce aux signalements en ligne (avec géolocalisation et photo à l'appui).

Et enfin, la démocratie participative : en 2018, Anzin a été pionnière dans l'utilisation de l'application « Le vote » d'Orange, qui a permis aux Anzinois, dans le cadre du Budget participatif, de voter en ligne pour leur projet préféré. Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses initiatives qui permettent à Anzin de faire partie des 60 villes de France couronnées par 5@.



15



## **Anzin'Clic : 2 nouveaux agents pour vous accompagner**

Depuis 2017, 2 services civiques sont recrutés chaque année pour animer des ateliers et des rendez-vous personnalisés autour du numérique. La 3<sup>e</sup> mission a commencé en mars avec Nella et Lamya, deux Anzinoises encadrées par leur chef de projet Zohra Vermeersch. Une mission qui débute sous le signe de l'enthousiasme avec ces 2 jeunes au sourire communicatif.

Ce qui leur plaît ? La polyvalence et la certitude d'avoir une mission bien remplie. Familiarisées avec le numérique pendant leurs études, elles se réjouissent de pouvoir aider les Anzinois et répondre à leurs demandes.

Les nouveautés cette année ? Elles entendent bien développer les interventions à domicile chez les personnes âgées ou en situation de handicap ; elles interviennent également en soutien au service Logement, et aident les administrés à remplir leur demande de logement en ligne ; elles multiplient les partenariats, que ce soit avec la Serre numérique, l'APEI ou les structures de proximité de la ville. Elles interviennent par exemple 2 fois par mois auprès du Foyer des glycines pour aider les personnes en situation de handicap dans leurs démarches en ligne. Elles animent également chaque semaine à la mai-

son Claudy de Noyette un atelier à destination de femmes du quartier ; un travail qui se concrétisera par la création d'un livre de recettes numériques, écrit par les participantes ! Autre projet : que chaque personne reçue en rendez-vous personnalisé reparte avec un tuto relatif à l'objet de sa demande (ex. comment créer sa boîte mail ?) Bref, que de bonnes idées, et un petit côté « touche à tout » qui leur plaît beaucoup...

▪ Ateliers ou rendez-vous sur réservation au 06.47.36.70.45 ou par mail : [anzinclic@ville-anzin.fr](mailto:anzinclic@ville-anzin.fr)

## Vivre ensemble

# Le Conseil citoyen s'investit pour le cadre de vie et la jeunesse

**Organiser en juin une journée dédiée à la propreté urbaine et une autre pour la jeunesse : deux projets qui comptent pour ces citoyens impliqués.**

Le Conseil citoyen d'Anzin est une association qui porte la parole des habitants des quartiers prioritaires auprès de la mairie, de l'agglomération et de l'Etat, pour permettre d'améliorer les actions qui leur sont proposées. Ces « experts du quotidien », portés par leur président Alain Manouvrier, sont à même de connaître les atouts et fragilités des différents quartiers de la commune. C'est pourquoi ils ont décidé d'agir sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

Concernant les problèmes de propreté urbaine, ils ont travaillé dernièrement, en collaboration avec les Comités de quartiers, sur une cartographie des incivilités (poubelles non rentrées, dépôts sauvages, déjections canines...). Ceci afin d'organiser, le 5 juin prochain, des actions de sensibilisation dans les secteurs concernés (affichage, dépôt de flyers, messages au sol...), le tout « en fanfare » pour attirer l'attention des habitants.

### « Fabrique ta journée »

Le 15 juin, c'est aux jeunes qu'ils ont décidé de s'adresser, en créant une journée qui leur soit dédiée. Pour cela, ils ont fait circuler un questionnaire, au collège Jules Ferry notamment, intitulé « Fabrique ta journée ». Adressées aux jeunes de 12 à 22 ans, les questions portaient sur leurs activités



Le Conseil citoyen a déjà mené d'autres actions, comme ce diagnostic de territoire en 2017.

préférées (futsal, graff, hip hop, percussions, parkour, skateboard...), afin de construire un programme adapté, à même de les mobiliser au maximum. Cette journée sera l'occasion pour les jeunes de participer à une action collective et de se rencontrer. Avec une arrière-pensée néanmoins : que cela les incite à rejoindre d'autres actions citoyennes ou, pourquoi pas, à adhérer à un Comité de quartier, où la jeunesse n'est malheureusement pas suffisamment représentée.

## Petite enfance

# Grand succès pour le « Rendez-vous des tout-petits »

**La ville d'Anzin organisait pour la première fois le « Rendez-vous des tout-petits », le samedi 2 février à la médiathèque.**

Cet événement était destiné aux parents d'enfants de moins de 3 ans : l'occasion de profiter ensemble d'ateliers divers (bien-être, jeux ...), de rencontrer le service petite-enfance et de découvrir les activités et les modes de garde que la ville propose aux tout-petits. « Le but de cette matinée était vraiment de mettre en avant et de porter à la connaissance des parents tout ce que la ville propose dans le domaine de la petite enfance », explique Valérie Tomson, adjointe déléguée à la Politique éducative, familiale et au Handicap. Les parents ont par exemple participé à une



« Heure du conte » en musique, avec leurs enfants : un rendez-vous que la médiathèque propose plusieurs fois par mois, et que certains découvraient pour la première fois. Cette matinée était également l'occasion pour Monsieur le Maire de remettre un cadeau au papa du premier bébé de l'année. Encore bienvenue à sa petite Kahyla, et à l'année prochaine pour la 2<sup>e</sup> édition du « Rendez-vous des tout-petits » !



## Budget participatif

# Des projets se concrétisent tandis que d'autres s'inventent

Le processus touche à sa fin pour le budget participatif 2018. Concernant celui de 2019, après la phase de dépôt des propositions, équipes et habitants travaillent pour vous présenter les projets recevables le 7 juin.



Une aire de jeux à la Cité des Agglomérés, un projet artistique participatif pour les fenêtres du château Dampierre, des boîtes à lire, une tour à hirondelles : voici les 4 projets pour lesquels vous avez voté en 2018. Ils seront tous réalisés avant la fin du 1er semestre. « Le calendrier de ce 1<sup>er</sup> budget participatif, très serré, ne nous a pas permis d'être plus rapides sur la réalisation des projets. Nous avons pris le temps de bien les réaliser, en impliquant les porteurs de projet à chaque étape. Pour le budget participatif 2019, nous serons davantage dans les temps, puisque la clôture des votes se fera plus tôt que l'an dernier, le 14 septembre, pour une concrétisation des projets avant la fin de l'année », explique Pierre-Michel Bernard.

### Château Dampierre : un projet à découvrir le 21 juin

C'est le collectif Gonzes qui a été sélectionné pour mener à bien le projet portant sur les fenêtres du château Dampierre. Ce projet se voulant résolument participatif, le Comité de quartier sud et des jeunes du centre ados ont été sollicités durant les vacances de février. Après avoir cherché l'inspiration dans le parc du château, ils se sont retrouvés à la médiathèque pour un atelier d'écriture. Le résultat de ce travail collaboratif sera dévoilé lors de la Fête de la Musique, le 21 juin.



### Budget participatif 2019 : où en est-on ?

Fin mars, au moment de la clôture des votes, 28 projets avaient été reçus, sur des thématiques aussi variées que la sécurité, le cadre de vie ou le patrimoine. Des projets que vous pourrez découvrir en avant-première le vendredi 7 juin à la médiathèque. Une date qui marquera aussi l'ouverture des votes. Pour que votre projet préféré ait une chance d'être réalisé, vous aurez la possibilité de voter soit via l'application Le vote, soit par vote papier dans les urnes mises à disposition (quel que soit le moyen utilisé, un seul vote sera comptabilisé par personne). Vous aurez jusqu'au 14 septembre pour voter. Le ou les projets plébiscités (dans la limite de l'enveloppe de 50 000€) seront dévoilés dans les jours qui suivent.

17

## CARNET DE VIE

### Naissances (du 15 décembre 2018 au 18 mars 2019)

Ilenzo **DUTAILLY** | Manoë **NERCISSE** | Taym **SARDAIN** | Ilyano **SEULIN** | Maël **CAUDMONT** | Milo **CAUDMONT** | Kahyla **GOMBERT** | Chyrine **BOUZIANE SAPART** | Romy **DERAEDT** | Kamila **KADDAR** | Najim **BOUCETTA** | Ruben **MINISCLOUX** | Mila **LEVAN** | James **LOTHAIRE** | Tao **GODBILLE POIVRE** | Aidan **LEVAN** | Ines **CANIEZ** | Wissam **CHALABI** | Malou **JOVENIAUX** | Athéna **MALIÈRE** | Mélija **COPIN** | Lai-Yana **CARLIEZ** | Sajid **AZZAOU** | Myia **NOURINE** | Anir **DJAROUN** | Julia **BASSEZ DIAZ CAMPOS** | Maëllya **CRETEUR** | Firdwass **BEL KADIR** | Manelle **BERGOGNON MARQUEGNIES** | Emma **DEQUEKER GUILAIN** | Damien **TUREK BERTHE** | Lino **HENNEVIN** | Gabyn **PARMENTIER** | Lénah **SEVERE VILAIN** | Zeïd **ZENASNI** | Tifaïcha **MACHINE** | Ilyana **TAKSRIT** | Céléna **MATTA** | Lucenzo **VANDENELSKEN** | Noham **DENIS** | Aymeline **BAGNEAUX** | Eléana **PREVOST** | Lise **DUSSOL** | Hugo **LIÉTARD** | Thalya **ROBERT** | Anaya **TOUNSI WEBER** | Amir **MOHAMMAD** | Ilyna **SEGUIN**

### Décès (du 21 décembre 2018 au 23 mars 2019)

Cyrille **GRIMBERT** | Carole **DEVELAY** | Annie **BARATTE** | Jeanne **JACQUART veuve LARNOULD** | Solange **BOMBARDIER veuve FOURNIER** | Jean-Claude **BRUYERES** | Marie-Thérèse **DESCAMPS veuve WUELICHE** | Jacqueline **LAGACHE veuve LOUTRE** | Jeanne **VAN DE WIELE veuve PÉTIAUX** | Michel **COCHETEUX** | Jeannine **DELVAL veuve LIAUTEY** | Emilie **SCARCÉRIAUX** | Messaoud **MÉRADI** | Madeleine **MASSE veuve CAURETTES** | Mohamed **REZIG** | Laurent **MOUYS** | Jean-François **DONNAY** | Louise **POIX veuve BERTRAND** | Mohamed **GHAZOUANI** | Jean **CLOWEZ** | Laurence **LECALVEZ veuve COUPÉ** | Raymond **DELHAYE** | Marie-Claire **LUSTRE épouse MOREL** | Anne-Marie **URBAIN** | Marie-Louise **THELLIER veuve LANCELLE** | Nicole **BEDNAREK épouse DAMAY** | Michel **BERNARD** | Dimitrios **MAVROUDIS** | Raymonde **BONENFANT veuve MATHIEU** | Delphine **DEWEZ épouse LESNE** | Geneviève **PHILIPPART veuve VERMEERSCH** | Daniel **DELSOL** | Jacqueline **MERIAUX veuve MANEZ** | Marguerite **GELLEZ** | Claude **DELHAYE** | Michel **ZELIZNIAK** | Gisèle **BAR veuve ROBERT** | Adrienne **DURLIN veuve RICHARD** | Marie-Thérèse **DESTREBECQ-WONSINSKA veuve PHILOMÈLE** | Karine **EVARD** | Eliane **MOREL épouse STIEN** | Colette **CARLIER veuve CROIX** | Georgette **BOULANGÉ épouse FOULON** | Andrée **BRILLON**

\* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle".  
Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

Le label Ville active et sportive a été remis à la ville le 8 février à Angers en présence de Roxana Maracineanu, ministre des Sports.



Anzin, ville active et sportive

## 4 questions à...



**Alain Vincent**  
adjoint au Sport  
et à la Vie associative

“  
La politique basée  
sur l'animation  
sportive,  
les nombreux  
équipements  
et sur le soutien  
indéfectible aux  
clubs sportifs de  
la ville, a permis  
à Anzin de  
se distinguer.”

### La ville a décroché dernièrement le label Ville active et sportive. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

C'est une reconnaissance nationale de tout ce qui est mis en œuvre depuis plusieurs années sur la commune. En effet, ce label a pour but de distinguer les villes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive sous toutes ses formes, et pour la rendre accessible au plus grand nombre. Il est attribué pour une durée de 3 ans, sur une échelle de 1 à 4 lauriers, et nous avons dès notre 1<sup>re</sup> participation remporté 2 lauriers, ce qui est plus que positif ! Nous partageons bien entendu cette récompense avec notre tissu associatif, ses licenciés, ses dirigeants et bénévoles qui s'engagent au quotidien pour l'animation de la commune. Et je ne peux qu'avoir une pensée pour Michel Bernard, qui a été adjoint au Sport, et sans qui nous n'en serions pas là aujourd'hui.

### Sur quoi avez-vous principalement axé votre candidature ?

Nous sommes conscients de l'importance de promouvoir les activités physiques et sportives auprès de nos concitoyens : il en va bien entendu de leur santé et de leur bien-être, mais c'est aussi un enjeu de cohésion sociale et de mieux-vivre ensemble, et un gage de dynamisme de notre ville. Notre rôle, en tant que collectivité locale, est de faciliter au maximum la pratique sportive des habitants.

Pour cela, nous avons mis en valeur 4 axes principaux :

- les nombreux équipements sportifs mis à la disposition des Anzinois ;
- les événements sportifs organisés tout au long de l'année ;
- des activités sportives pour tous, et pour les jeunes en particulier ;
- le partenariat qui nous lie à nos associations et les services que nous leur rendons pour faciliter leurs activités.

### Sur ce dernier point justement, que fait la ville pour ses associations ?

Nous essayons de créer les conditions idéales pour accompagner nos associations. En ce qui concerne plus particulièrement le sport, cela passe par

la mise à disposition de personnel et de matériel pour leurs événements, l'entretien permanent et la rénovation progressive des équipements sportifs dont elles peuvent disposer gratuitement. Nous avons également un service dédié aux associations et un service des sports pour faciliter leurs démarches et pour qu'elles puissent avoir un lien et des contacts privilégiés avec la mairie.

Nos subventions se sont toujours maintenues et ont même augmenté dernièrement. Nous sommes aussi partenaires de nombreuses manifestations sportives sur le territoire. Afin qu'elles puissent se réunir, nous mettons à leur disposition la Maison des associations à l'espace Mathieu. Nous leur prêtons gratuitement 2 véhicules 9 places pour leurs déplacements. Et elles bénéficient gracieusement d'une salle chaque année pour leurs événements festifs (repas, soirée dansante...)

Nous les aidons à se faire connaître en publiant chaque année un Guide des asso, et en organisant en septembre le Forum des asso. Puis nous mettons à l'honneur les bons résultats durant notre soirée des Mérites anzinois, en novembre.

Enfin, nous les faisons intervenir auprès des plus jeunes durant les centres de loisirs, l'école des sports, les stages sportifs ou les temps périscolaires pour que nos enfants et adolescents puissent découvrir l'offre sportive existant sur le territoire. Ce qui, en complément du Pass'associatif, encourage les inscriptions dans nos associations anzinoises.

### En chiffres

**14**  
équipements sportifs

**29**  
associations sportives

**20**  
agents municipaux travaillant pour le service des Sports

**40**  
événements sportifs par an  
(autres que les championnats habituels)

**2100**  
licenciés

## De nombreux équipements et parcours sportifs



L'intérieur du futur gymnase de la Bleuse Borne



Le terrain synthétique du stade Gilliard, inauguré en novembre 2018

- Le gymnase Léo Lagrange (rénové en 2013, avec salle multisports et espace musculation)
- La halle des sports Jules Ferry (2 salles + mezzanine)
- Le gymnase de la Bleuse Borne (un équipement tout neuf à découvrir fin 2019, avec une salle omnisports et une salle de gymnastique)
- Le complexe sportif Michel Bernard : stade de rugby, piste d'athlétisme (rénovée en 2017), salle omnisports Christophe Cheval, dojo Alphonse Boisseaux (nouveau tatami en 2018), courts de tennis couverts (rénovés en 2018) et découverts (rénovés en 2015), parcours pédestres autour des infrastructures
- Le boulodrome
- Le stade de football André Gilliard (terrain d'herbe + création d'un terrain synthétique en 2018)
- 4 city stades répartis sur la ville
- Le terril de la Bleuse Borne

## Des événements sportifs tout au long de l'année

### Des événements récurrents...



- Le Cross international Michel Bernard ;
- Le Cyclocross du Vélo Club de l'Escaut ;
- Le Run&Bike by night ;
- Le tournoi national de handball féminin ;
- Le meeting d'athlétisme ;
- Le Championnat départemental ou régional indoor Ufolep de tir à l'arc ;
- Les événements scolaires, dont le cross qui réunit chaque année 1000 participants ;
- Les matchs de championnat de France de zone futsal sourds et malentendants ;
- Les coupe des Hauts de France FSCF de self défense, rencontres et stages de judo, karaté, kung-fu, tai-chi, muay-thaï ;
- Les championnats de football, futsal, tennis, tennis de table, rugby, pétanque, handball... toute l'année.



En 2018, la ville a accueilli :

- les Finales régionales de rugby, qui ont attiré 4000 personnes ;
- le Vélotour, une manifestation cycliste familiale passant par des lieux insolites qui a réuni 2600 participants ;
- le Relais des compétences, un jobdating original organisé après des épreuves sportives en équipes, composées d'un mélange de chercheurs d'emploi et d'employeurs (en partenariat avec l'AS Anzinoise Athlétisme et Pôle Emploi).

## Des activités pour inciter les enfants à la pratique sportive

- **L'école municipale des Sports** : chaque samedi matin, 70 enfants découvrent gratuitement\* un sport différent par samedi (sports collectifs, sports d'extérieur, sports d'opposition, sports individuels, activités physiques de plein air...).
- **Les stages sportifs** : à chaque petites vacances scolaires (Noël excepté), environ 60 enfants pratiquent gratuitement\* 4 activités différentes par jour (karaté, hand, hockey, gym, futsal, badminton, muay-thaï, basket, judo, volley, rugby...).



- **Le centre de loisirs sportif** : environ 300 enfants y sont accueillis durant le mois de juillet.
- **Les nouveaux ateliers périscolaires, sportifs notamment** (tennis, capoeira, rugby, judo, athlé, futsal) : 175 enfants en bénéficient 2 fois par semaine, au même tarif que l'accueil périscolaire traditionnel.
- **Les classes de neige** : 150 à 180 élèves de CM2 partent chaque année pour une semaine à Valmeinier en Savoie. La participation demandée aux familles est de 61€.
- La mise à disposition **d'éducateurs sportifs municipaux** dans les établissements scolaires.

\* Gratuit pour les Anzinois.

## Des activités sportives pour tous



- **Gym douce** : destinées à un public plus âgé, 60 séances sont proposées par an (2 séances d'1h30 par semaine). Une quarantaine de personnes y est encadrée par un éducateur sportif de la ville, pour 31€ (tarif Anzinois).
- **Pass'associatif** : mis en place en 2012 afin de faciliter la pratique sportive pour tous, la ville finance une partie de la licence à chaque primo adhérent. 175 personnes en ont bénéficié en 2018, et 1066 depuis sa mise en place.

## Travaux

# Petit tour des gros chantiers

**Gymnase Bleuse Borne, école maternelle Carpeaux, Cité du Mont de la Veine :**  
les chantiers en cours avancent bien et sont dans les temps.

### Ecole maternelle Carpeaux



Ici, le bâtiment est complètement sorti de terre. Après l'extérieur, les travaux intérieurs (le cloisonnement notamment) ont déjà bien commencé. Le chantier devrait être livré cet été, conformément au planning initial.

### Gymnase Bleuse Borne

Le bâtiment, qui contiendra une salle omnisport et une salle de gymnastique, sort progressivement de terre. Il devrait être livré comme prévu en fin d'année 2019.



### Cité du Mont de la Veine



Après la rue de l'Yser et la partie basse de la rue Henri Durre, la rue de la Somme et la rue de l'Ourcq sont en cours de réfection totale (assainissement, conduites d'eau, effacement des réseaux d'éclairage public, trottoirs, aménagement de places de parking). A suivre : la 2<sup>e</sup> partie de la rue Henri Durre.

Côté logements, les travaux de réhabilitation thermique, de rénovation et de résidentialisation se poursuivent.

Malgré les désagréments occasionnés par ces travaux, les habitants s'habituent à la présence d'ouvriers sur leur secteur ; certains souhaitent d'ailleurs organiser un pot avec ces derniers le 24 mai prochain à l'occasion de la Fête des voisins, à 12h au niveau de la placette (pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service Cohésion sociale au 06.80.06.07.98).

### Secteur de la Bleuse Borne : bientôt une réunion publique

Une réunion publique d'information est organisée le vendredi 17 mai à 18h30 à la maison Claudy de Noyette concernant les travaux NPNRU (ANRU2) sur le secteur de la Bleuse Borne, et notamment l'aménagement de la place. Venez nombreux !

## Un nouveau lotissement dans le quartier Carpeaux

**Habitat du Nord va proposer 38 parcelles viabilisées, libres de constructeur, commercialisées à des prix très attractifs.**

Vous souvenez-vous des 3 immeubles de l'allée des Ormes, démolis lors de l'opération de renouvellement urbain (ANRU) ? C'est sur cette emprise foncière d'un peu plus de 2 hectares qu'Habitat du Nord se propose de réaliser 38 lots libres de constructeur.

Là-même où il y a quelques années Créer Promotion devait construire une soixantaine de logements en accession à la propriété. Après la réalisation de 6 logements, l'opérateur avait alors décidé de mettre un terme à la convention qui le liait à la ville d'Anzin.

### Des parcelles plus grandes que dans le projet initial

Aujourd'hui, c'est donc un tout nouveau projet qui se dessine. « Nous avons toujours l'ambition d'apporter de l'accession à la propriété sur ce site, ceci afin de diversifier l'habitat et le peuplement du quartier », explique Jean-Roger Berrier, adjoint à l'Aménagement du territoire, à l'Environnement et à la Mobilité. Cela se fera donc par le biais d'un lotissement de 38 logements, sur des parcelles d'environ 400 m<sup>2</sup> de surface, commercialisées à des prix très attractifs : entre 30 000 et 40 000€ selon la taille de la parcelle. « Ce programme est plus attrayant que le précédent : les parcelles plus grandes permettront d'y construire de vrais logements individuels. Et les lots libres laissent la possibilité à chaque acheteur de choisir son constructeur, ce qui est plus intéressant », expliquait Pierre-Michel Bernard lors du dernier Conseil municipal.

La commercialisation commencera au plus tôt en juillet 2019. Les travaux devraient débuter fin 2019-début 2020.

*Les personnes intéressées par l'achat d'une parcelle peuvent contacter le service Habitat Logement au 03.27.28.21.19.*



Les parcelles se situent rue du Ruissard, à la jonction avec Beuvrages.



## Rentrée 2019

# Dates d'inscription dans les écoles

**Votre enfant entre en petite section de maternelle ou en CP en septembre ? Il vous faut alors l'inscrire à l'école. Pour rappel, la scolarisation est désormais obligatoire dès l'âge de 3 ans.**



Avant toute inscription, rendez-vous d'abord en mairie, les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 11h30 et 14h à 16h30, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Vous pourrez ensuite inscrire votre enfant aux dates reprises ci-dessous.

### Pièces à fournir à l'école

la fiche d'inscription reçue en mairie / le carnet de santé de l'enfant / votre livret de famille / un certificat médical pour une 1<sup>re</sup> inscription / ou un certificat de radiation pour un enfant qui a été scolarisé dans une autre école

### Dates d'inscription

#### ▪ Ecole maternelle Galliéni

- Mardis 7, 14, 21 et 28 mai, de 9h à 11h30.

Contact : 03.27.29.03.61

#### ▪ Ecole maternelle Jean Jaurès

- Mardis 7, 14 et 21 mai, de 8h45 à 12h ou sur rendez-vous. L'enfant doit être présent lors de l'inscription.

Contact : 03.27.29.03.76

#### ▪ Ecole maternelle Bertrand Tavernier

- Mardi 14 mai de 8h45 à 11h30  
- Jeudi 16 mai de 13h35 à 15h35  
- Vendredi 17 mai de 13h35 à 15h35

Contact : 03.37.30.22.90

#### ▪ Ecole maternelle Gambetta

- Lundi 20 mai de 8h30 à 11h50 et de 13h40 à 16h.

Contact : 03.27.46.61.45

#### ▪ Ecole maternelle du Mont d'Anzin

- Mardis 30 avril, 7 et 14 mai de 9h à 11h30, et sur rendez-vous.

Contact : 09.64.40.10.26

#### ▪ Groupe scolaire Gilliard-Voltaire

- Mardis 7 mai et vendredi 10 mai de 13h30 à 16h.

Ou sur rendez-vous avant le 20 mai.

Contact : 03.27.30.21.35

#### ▪ Groupe scolaire Carpeaux

- Lundis et mardis du 29 avril au 28 mai, sur rendez-vous.

Contact : 03.27.41.19.00

#### ▪ Ecole élémentaire Jean Jaurès

- Lundis 29 avril, 6 et 13 mai  
- Mardis 30 avril, 7 et 14 mai de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45.

Contact : 03.27.41.18.21

#### ▪ Ecole élémentaire Charles de Gaulle

- Mardis 23, 30 avril, 7, 14 et 21 mai  
- Vendredis 3 et 24 mai de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 ou sur rendez-vous.

Contact : 03.27.29.01.14

### Allô, M. le Maire ?

Chaque mardi vous pouvez dialoguer directement avec votre Maire, de 11h à 12h au  
**0 800 59 410**

**Permanences** le samedi matin, sur rendez-vous au **03.27.28.21.57**



### NOUVEAU ! Des fournitures scolaires pour les élémentaires



Pour soulager le pouvoir d'achat des ménages, la municipalité a décidé d'attribuer un trousseau de fournitures à tous les élèves du CP au CM2, inscrits dans les écoles élémentaires De Gaulle, Jaurès, Carpeaux, Gilliard-Voltaire, ainsi qu'aux Anzinois inscrits au Sacré Cœur (classes élémentaires), et aux Anzinois inscrits dans une école extérieure à la commune. La distribution devrait se faire fin août en mairie (un courrier vous en informera en juin).

« Le contenu de ce trousseau permettra aux familles une rentrée sans frais de fournitures scolaires et sera élaboré en partenariat avec les enseignants de nos écoles », explique Maryline Blairon, adjointe déléguée aux Ecoles.

## Subventions

# Plus de 166 000 € pour les asso

La municipalité accroît son soutien à ces acteurs essentiels que sont les associations de la commune. Elles sont plus de 80 à bénéficier de subventions cette année.



### Groupes locaux : 13 100 €

AVEC	500 €
Comité de quartier centre	350 €
Comité de quartier est	350 €
Comité de quartier nord	350 €
Comité de quartier ouest	350 €
Comité de quartier sud	350 €
Comité des fêtes "Les 59410 Dynamics"	1 800 €
Comité des fêtes du quartier Decobecq	1 800 €
Comité des fêtes place De Gaulle	1 800 €
Conseil Citoyen	350 €
Coron des 30	300 €
Cuisine et bonne humeur	350 €
La couture Anzinoise	300 €
Les Copines Créatives	400 €
Les petits bouts choux	1 650 €
RPNQ	300 €
Union des Quartiers Anzinois	1 800 €

Comité de l'hygiène bucco-dentaire du Hainaut	450 €
Comité Régional Européen de Cardiologie	200 €
Croix rouge française	250 €
EMERA	200 €
Institut de recherche sur le cancer	200 €
La prévention routière	1 000 €
La Renouée	1 000 €
Œuvres des papillons blancs d'Anzin	650 €
Restaurant du cœur	650 €
Secours catholique	650 €
Secours populaire	650 €

### Asso' culturelles : 13 100 €

Flash Dance Anzinoise	1 000 €
Harmonie "Urit et Alit"	6 000 €
Les petits chanteurs d'Anzin	2 200 €
Modelist club Anzin	700 €
Move and Dance	400 €
Société chorale "Henri LOBERT"	2 800 €

### Asso' sportives : 98 145 €

Anzin Badminton	300 €
Amicale des Retraités Pétanque Anzinoise	500 €
Anzin FUTSAL	7 500 €
ASA Athlétisme	19 000 €
ASA Pétanque	900 €
ASA Tennis Club	6 000 €
ASA Tennis de table	400 €
Association GIVUSEP	295 €
Association Sportive Handisport Hainaut Valenciennes	150 €
Ceci pétanque	200 €
Compagnie des Archers	2 300 €
Handball Club Anzin	14 000 €
Judo Club AS Anzin	4 000 €
Kung Fu	700 €
Les Gyms d'Anzin	9 500 €
Local Unique Colombophile	900 €
Racing Club d'Anzin Football	10 000 €
Rugby Club Anzin	12 000 €
Top Anzin Gym	500 €
Tsuki Karaté Club	3 000 €
Union canine	1 400 €
UNSS Jules Ferry	700 €
UNSS Pierre Joseph Fontaine	500 €
Vélo Club de l'Escaut - Anzin	3 600 €

### Asso' scolaires : 3 300 €

Amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle	1 430 €
Groupe scolaire Carpeaux	750 €
Les petits crayons	600 €
Parents d'élèves collège Jules Ferry	400 €
Union des Délégués Départementaux de l'Education Nationale Arrondissement de Valenciennes	120 €

### Asso' d'utilité publique : 7 340 €

Amicale des donneurs de sang	300 €
Association des paralysés de France	200 €
Association du Souvenir d'Eusebio Ferrari et de la Jeunesse résistante du Nord pas de Calais	300 €
Association française des sclérosés en plaque	90 €
CAMSP	200 €
CIMADE	100 €
Clowns de l'espoir	150 €
Comité amiante prévenir et réparer	100 €



### Asso' sociales : 31 800 €

Alcool assistance Nord	300 €
Amicale du Personnel	23 000 €
Anciens Combattants Prisonniers de Guerre	350 €
Association Des Epiceries Solidaire Anzinoise	4 000 €
Association S.O.S. Bébés	300 €
Cartel des Anciens Combattants de Guerre	350 €
Club des Anciens	2 650 €
Jeunes Sapeurs Pompiers d'Anzin	500 €
Union Nationale des Combattants AFN	350 €

## Jardinades 2019

# Un vidéo mapping sur le château Dampierre !

Rendez-vous important du printemps, les Jardinades s'installeront les 18 et 19 mai dans le parc Dampierre, avec quelques nouveautés.

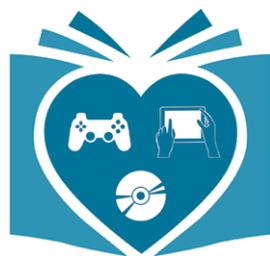


Notre grande fête annuelle autour du jardin, de l'environnement, des produits locaux... aura pour thème cette année le cinéma. Et parce que le cinéma ne s'apprécie que dans l'obscurité, les Jardinades seront nocturnes le samedi soir, avec la possibilité de pique-niquer dans le parc en fin de journée (et en musique !), avant la projection à la nuit tombée d'un vidéo mapping sur le château. Ceci avec la collaboration de Valenciennes Métropole, dans le cadre du Video Mapping Festival qui, après une soirée d'ouverture à Lille, essaiera dans une dizaine de villes des Hauts-de-France, dont Anzin !

### De nombreuses animations

Le service Espaces verts de la ville s'inspirera du thème du cinéma pour vous proposer un jardin digne d'Alice au pays des merveilles. Vous pourrez comme d'habitude profiter de nombreuses anima-

tions durant tout le week-end : des stands variés, des expositions, des ateliers (arts plastiques, sylvothérapie, récup, couture, compostage...), des concerts, des spectacles, une mini-ferme, des jeux pour enfants, des balades en poney... Nous fêterons aussi les 30 ans de notre jumelage avec la commune belge de Boussu : un arbre sera planté pour l'occasion.



## Coups de cœur médiathèque

# Les lauréats du prix Sorcières 2019

Le prix Sorcières, décerné par des libraires et bibliothécaires, distingue chaque année 6 œuvres de la littérature jeunesse. Tous les lauréats et les finalistes sont disponibles à la médiathèque !

▪ **Une super histoire de cowboy** de Delphine PERRET  
(Dès 5 ans) « C'est l'histoire d'un cow-boy. Je l'ai remplacé par un singe, parce qu'on m'a dit qu'un cow-boy ça faisait trop peur. Son pistolet a été remplacé par une banane parce qu'un pistolet c'est trop dangereux. » Ainsi commence cette super histoire de cow-boy...

▪ **Petit soldat** de Pierre-Jacques & Julie OBER  
(Dès 5 ans) « Il y a environ 100 ans, le monde entier est entré en guerre. On l'a appelée la Grande Guerre, mais ceux qui ont combattu étaient de petits soldats. » Un récit émouvant raconté avec virtuosité par le biais de petits soldats de plomb.

▪ **La légende de Podkin le brave (tome 1)** de Kieran LARWOOD  
(Roman à partir de 9 ans) Podkin est le fils d'un chef guerrier. Un jour il lui faudra régner sur son clan mais pour l'instant, il préfère s'amuser. Jusqu'à ce que son terrier soit attaqué. Au cœur d'un univers fabuleux, la quête héroïque d'un jeune guerrier gaffeur et terriblement attachant.

▪ **Duel au soleil** de Manuel Marsol  
(Dès 6 ans) Deux hommes, un duel. Que le combat commence ! Les deux compères s'apprêtent à tirer. Mais d'innombrables contretemps viennent retarder le duel. Un western pour enfants haut en couleur et en humour !



▪ **Musée des museaux amusants** de Fanny Pageaud  
(Dès 7 ans) Aurez-vous suffisamment de flair pour « devi-nez », grâce à quelques indices, qui se cache derrière ces appendices ?

▪ **Milly Vodović** de Nastasia RUGANI  
(Roman à partir de 15 ans) Ce récit poétique évoque la vie difficile d'une adolescente d'origine bosniaque aux Etats-Unis. Une fable cruelle dans laquelle les frontières entre réalité et imaginaire se confondent pour mettre à nu les violences d'un monde d'adultes.



**Joël DORDAIN,**  
président du groupe

**Je ne peux démarrer cette tribune sans rendre hommage à deux personnes qui nous ont quittés récemment.**

Tout d'abord, **Michel Bernard**, avec qui j'ai effectué 3 mandats avec notre regretté maire **André Parent**. Michel était un homme hors du commun avec son caractère bien trempé. **Sportif de haut niveau au palmarès impressionnant**, il nous tenait toujours en haleine lors de ses compétitions. Je me souviens très bien de cette époque où il portait haut les couleurs de la France, de notre région et de notre ville. Connaisseur ou pas, on admirait sa détermination et son courage.

Il en fut de même dans son action municipale, où en tant qu'adjoint aux Sports il a fait énormément. Petit à petit, la ville s'est dotée d'équipements sportifs de grande qualité.



**Il ne lâchait rien avant d'obtenir satisfaction** pour le bien-être des Anzinoises et des Anzinois. **Je ne vous cache pas qu'il fut un modèle pour moi.** Il va nous manquer désormais ; je garderai de lui énormément de souvenirs et la fierté d'avoir travaillé à ses côtés de nombreuses années.



Ce début d'année fut difficile à vivre, **Daniel Delsol** nous a quittés également. Daniel était administrateur au CCAS. Il fut également président du Club des anciens d'Anzin, fortement apprécié et regretté. Il était sapeur pompier de profession. Un homme qui a toujours été au service des autres, dans le bénévolat le plus absolu. Merci Daniel pour ton en-

gagement associatif, nous ne t'oublierons pas.

Malgré ces événements qui vous mettent un sérieux coup au moral, la vie continue.

**Lutter contre les inégalités** : depuis 2008 notre équipe municipale s'y emploie. Parmi ces inégalités, le logement. **La lutte contre l'insalubrité est restée notre priorité.**

Nous ne pouvons accepter que **des propriétaires malveillants profitent de la misère des gens**, pour louer parfois des taudis. Sans relâche nous les traquons, nous effectuons de nombreuses visites pour vérifier si les logements sont aux normes, et nous travaillons en étroite collaboration avec la CAF et le département sur cette question.

**Mais nous pouvons mieux faire et traiter le problème en amont.** C'est dans cet esprit qu'au dernier Conseil municipal, une délibération a été présentée et votée pour mettre en place une « autorisation préalable de location » pour tout bâtiment construit avant 1948, sur l'ensemble de la ville, et faisant l'objet de transformations importantes en appartements ou chambres.

Il vaut mieux traiter le problème en amont que d'être confrontés à des problèmes insolubles, après location.

Cette délibération n'a pas été votée à l'unanimité et je regrette que le groupe « Plus proche de vous » de M. Fehring n'a pas cru bon de voter pour le bien-être de tous.

Cette position est à mes yeux **difficilement défendable et relève du mystère de la politique politicienne**, sur une question aussi évidente que l'insalubrité et les problèmes qui en découlent, y compris pour le voisinage proche.

Cette question est et restera notre cheval de bataille.

Restant à votre disposition.

Bien cordialement,

**Votre équipe "Unis pour réussir"**



**Pierre HERNANDEZ,**  
président du groupe

**Retenue à la source.** L'idée n'est pas nouvelle. 1709, les caisses de l'Etat sont exsangues. Il faut à Louis XIV de l'argent frais pour faire la guerre. Tout a été essayé : dévaluation monétaire, multiplication des taxes, emprunt à

tout va, ...

14 octobre 1710, il promulgue la déclaration instaurant un nouvel impôt, le dixième. Révolution fiscale préparée par Vauban et Boisguilbert. Propriétaires immobiliers et terriens font une déclaration fiscale sur laquelle l'état prélève directement 10%. Les rentes versées par le Trésor royal aux officiers royaux et rentiers sont amputées de 10%. Ce fut le premier prélèvement à la source ! Système aboli en 1717.

**Rassemblés dans un nouvel élan**



**Francis BOUDRENCHIEN,**  
président du groupe

Faire payer les riches à Anzin ! **Faire payer ceux qui font voter des textes contraignants**, et ne se les appliquent jamais, ou faire payer les 'petits' artisans et commerçants propriétaires d'un local misérable taxés d'un impôt foncier injuste. **La règle doit être la même pour tous, élus ou pas.**

**Qu'est devenu le quartier de la BLEUSEBORNE ?** Ses habitants délaissés sont-ils heureux de voir les **nomades envahir leurs parkings ?** Ces nomades ne payent aucun impôt, aucune redevance, ni la CSG des retraités. **Dans un an, pour les municipales, un autre choix est nécessaire.**

F. BOUDRENCHIEN 06.10.68.12.82

N. FOURNARD 06.68.88.00.16.

**Union de la droite nationale**



**Nicolas FEHRING**

Le 11 mars, nous nous sommes opposés au "permis de louer" instauré par le Maire, préférant un autre dispositif pour lutter contre l'habitat indigne. Rien ne sert de s'autosatisfaire d'@, de fleurs ou de prix (logement, ville prudente, ville active et sportive), Anzinois, mettez en relief votre quotidien avec l'obtention de ces distinctions et vous comprendrez le jeu de dupe de la majorité.

Être dans l'action : c'est être au chevet des plus démunis, c'est proposer des solutions de relogement, c'est être impartial dans l'attribution des subventions, c'est savoir se renouveler sur le plan culturel, mais c'est aussi agir avec éthique...

Contact: nfehring@ville-anzin.fr

**Plus proche de vous**

PARTAGES ANIMAUX

PLAISIR MARCHÉ AUX FLEURS

ÉVÈNEMENT MAPPING SUR LE CHÂTEAU

SURPRISES ATELIERS

FÉERIE SPECTACLES

# la GALAXIE

# JARDINADES

#19



Directeur de la publication : Pierre-Michel Bernard. Conception / Réalisation : service communication - Roger Damien. ©AdobeStock

**LES 18 ET 19 MAI**

**ANZIN, parc du château Dampierre**

**samedi : 14h - 23h | dimanche : 10h - 19h**

VIVEZ L'ÉVÈNEMENT EN **SD** SUR PLACE ET EN LIVE SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX   **facebook**  **YouTube**

**A**  
ANZIN  
Une Mine  
d'énergies

[www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)

